

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

DEUXIÈME ANNÉE. — 1873-1874



LYON

ASSOCIATION TYPOGRAPHIQUE

G. RIOTOR, RUE DE LA BARRE, 12

1875

fibreuse qui se détache, ayant à son sommet un épaississement qui remplissait la cavité circulaire placée près de la radicule.

Nous examinons à la loupe cet épaississement, et avec l'aide d'une aiguille nous distinguons et écartons cinq petits corps.

Je conclus. La châtaigne contenait bien à l'origine six carpelles. Un seul s'est développé, les cinq autres ont avorté; leur étirement a produit ce faisceau fibreux qui était plongé dans le sillon; les cinq graines avortées et pendantes de leur sommet sont les cinq corpuscules que nous avons écartés avec l'aiguille.

Ajoutons, en terminant, qu'il n'est pas rare de rencontrer deux ou trois carpelles parvenus à leur grossissement plus ou moins complet; c'est ce que chacun de nous a eu sans doute l'occasion de voir; mais alors le nombre de ceux qui ont avorté est moindre.

M. SCHMITT présente un second envoi de plantes des Basses-Alpes, de la part de M. Boudeille; elles sont destinées à l'herbier de la Société. M. Cusin veut bien se charger de leur détermination.

L'herborisation de la Société est fixée pour dimanche prochain au vallon de la Cadette.

SÉANCE DU 19 MARS 1874

Admission de MM. Rouast et Duchamp.

Présentation de plusieurs membres.

Correspondance :

Le secrétaire donne lecture de la note suivante de M. Trabut, membre titulaire, en ce moment à Alger. Cette note accompagne une réédition par le docteur Bertherand des *Observations sur la flore du Maroc*, de Schousboe :

L'ouvrage de Schousboe, intitulé *Observations sur le règne végétal au Maroc* est épuisé depuis longtemps; de deux éditions, l'une danoise, l'autre allemande, il ne reste que de très-rares exemplaires en librairie ou dans les bibliothèques.

La rareté de cet ouvrage, un peu ancien, il est vrai, mais d'ailleurs si recommandable, était vivement sentie par les naturalistes adonnés à l'étude si attrayante de la géographie botanique. Une nouvelle édition latine-française vient de faire renaître l'œuvre de Schousboe, qui, grâce à cette ingratitude si facile pour les travaux de nos devanciers, allait peut-être tomber dans l'oubli. Des observations plus récentes, publiées par quelques sociétés savantes, ne rendent point le livre de Schousboë inutile : c'est toujours un

jalou à conserver. Il contient plus d'un renseignement sur les espèces encore critiques de la flore du Maroc ; l'auteur n'a pas dédaigné parfois de donner des détails intéressants sur la culture et les usages des végétaux qu'il a décrits.

Mais il est, je crois, peu nécessaire de louer les observations de Schousboe, il suffit de faire connaître que dans cette nouvelle édition, publiée par les soins du docteur Bertherand, toute l'originalité de l'ouvrage est respectée, la pagination conservée, et les planches fidèlement reproduites ; une traduction française en regard du texte latin en rend l'intelligence possible à tout le monde. La synonymie actuelle des espèces décrites comme critiques ou nouvelles est une heureuse addition.

La publication du docteur Bertherand trouvera, je le pense, un bienveillant accueil parmi les naturalistes à cause de son intérêt et de son heureuse exécution, et je suis bien aise de pouvoir la recommander à la Société botanique de Lyon à qui le docteur Bertherand veut bien en offrir un exemplaire. — Alger, le 10 mars 1874.

Cet ouvrage est confié à M. Saint-Lager pour en donner un compte-rendu à la prochaine séance.

La Société a reçu :

1° Sept volumes d'*Annales de la Société littéraire scientifique et artistique d'Apt* (Vaucluse). M. Magnin se charge d'en présenter une analyse à la première séance ;

2° Le deuxième numéro de la *Revue savoisiennne*. Ce numéro contient le procès-verbal de la séance du 23 février de la Société florimontane, mentionnant la réception de nos Annales ; elle accueille avec empressement la proposition d'entrer en relation avec notre Société.

HERBORISATION DE LA SOCIÉTÉ, DIMANCHE DERNIER, AU VALLON DE LA CADETTE, compte-rendu par M. Saint-Lager.

Que de fois les botanistes lyonnais ont visité la localité classique de la Pape ! C'est là, en effet, à une heure des portes de Lyon, qu'ils allaient chercher, pendant les mois de mai et de juin, *Pulsatilla rubra* Jord. *Hutchinsia petraea* R. Br.. *Orchis papilionacea* L. et tant d'autres plantes intéressantes.

Hélas ! la culture de la vigne a presque complètement envahi tous ces coteaux que nous avons pris l'habitude de considérer comme notre domaine. Il ne nous reste plus maintenant que le fond du vallon de la Cadette et une autre combe située plus loin où la vigne ne pourrait prospérer. Qui sait, pourtant, si quelque propriétaire jaloux ne nous en interdira pas l'accès en y faisant poser des barrières.

La flore bryologique de la Pape n'a jamais été décrite. Il est vrai que dans une localité aussi sèche, sur ces poudingues formés de cailloux alpins aggl-

mérés, on ne doit point espérer trouver un grand nombre de mousses. Cependant, la simple constatation des faits offre toujours quelque intérêt au statisticien. J'étais aussi bien aise de montrer à nos collègues la station de l'une des Mousses les plus rares de notre Flore, je veux dire le *Barbula membranifolia* Schultz, espèce beaucoup plus répandue dans la région méridionale que dans le centre de l'Europe, où du reste elle se montre toujours sur des coteaux secs et bien exposés.

A la Pape, elle se trouve sur un poudingue qui borde à gauche la route, à vingt mètres avant d'arriver au pont de la Cadette. Je présume qu'on pourra la rencontrer en d'autres endroits de cette région, soit en remontant du côté de Miribel, soit en se dirigeant du côté de Rillicux et de Sathonay, On la reconnaît à la couleur blanchâtre des touffes qu'elle forme, à ses feuilles à bords courbés, garnies en dessus d'une masse dense de filaments articulés et terminées par un long poil blanc, flexueux, denticulé.

Entrés dans le vallon de la Cadette, nous n'eûmes que quelques pas à faire pour cueillir sur les premières pentes du versant situé à droite un autre *Barbula* assez rare dans les environs de Lyon, c'est le *B. inclinata* Schwaegr., plus remarquable par la couleur vert-glaucue de ses feuilles que par l'inclinaison de sa capsule. Si j'avais à lui donner un nom, je l'aurais appelé *Barbula glauca*. Tout près de là nous trouvâmes un autre *Barbula* tellement crispé par la sécheresse que nous ne le reconnûmes pas d'abord. La plupart d'entre nous, le voyant en aussi mauvais état, ne le cueillirent pas. M. Debat, mieux avisé en prit un échantillon et, l'ayant examiné attentivement chez lui, reconnut le *B. squarrosa* Br. Sch. Cette mousse, arrivée à une phase avancée de sa végétation, présente une particularité bien faite pour induire en erreur : les fleurs femelles deviennent tout-à-fait latérales comme dans les Hypnacées.

Au même lieu se trouve une grande abondance d'*Hypnum rugosum* entremêlé au *Thuidium abietinum* Br. Sch. Ces deux dernières mousses m'ont paru avoir une préférence très marquée pour les terrains secs, sablonneux ou graveleux. Je les ai retrouvées au Molard de Décines, sur les collines arides de sables et de cailloux souvent visitées par les botanistes lyonnais, et en plusieurs autres localités analogues du Dauphiné, du plateau Bressan et du Beaujolais.

En continuant à longer la base orientale du vallon nous vîmes la toute mignonne mousse appelée *Funaria calcarea* Wahlenb., beaucoup moins exigeante, sous le rapport de la nourriture, que l'opulente *F. hygrometrica* Hedw., laquelle ne vient que dans les lieux riches en matières azotées comme les décombres, les terres qui ont reçu les eaux ménagères des habitations, et encore les places où on brûle du bois et où se développe rapidement une production de nitrate de potasse, ainsi qu'il arrive toutes les fois que le terreau se trouve mêlé à des cendres végétales.

En montant dans le bois voisin nous trouvâmes le *Fissidens adianthoides* Hedw., dont les feuilles sont si gracieusement découpées. Il était là mêlé à quelques mousses communes *Weisia viridula* Brid., *Phascum bryoides* Dicks., *Atrichum undulatum* P. B., *Encalypta vulgaris* Hedw., *Thuidium tamariscinum* Br. Sch., *Cylindrothecium Montagnei* Br. Sch. que je n'ai pas encore pu voir fructifié, et le sempiternel *Hypnum cupressiforme* L.,

dont le polymorphisme ne me paraît pas avoir été suffisamment étudié jusqu'à présent.

Enfin, sur les troncs de bois apparaissaient : *Pylaisia polyantha* Br. Sch., *Homalia trichomanoides* Br. Sch. et *Brachythecium populeum* Br. Sch.

Nous ne vîmes que trois plantes phanérogames fleuries : *Helleborus foetidus* L., *Scilla bifolia* L. et *Carex humilis* Leyss. Elles nous firent plaisir, car elles nous annonçaient le réveil de la nature et le retour du printemps.

HERBORISATION DANS LE VALLON DE FRANCHEVILLE,
par M. Emile Guichard.

M. Guichard fait circuler un grand nombre d'espèces, les espèces vernaies habituelles : *Scilla bifolia*, *Corydalis solida*, etc.

L'abondance des espèces récoltées indique que la saison est déjà assez avancée pour faire des herborisations phanérogamiques fructueuses.

RAPPORT SUR LES ANNALES DE LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET
D'HISTOIRE NATURELLE DE L'HÉRAULT, ENVOYÉES A LA SOCIÉTÉ
BOTANIQUE DE LYON EN ÉCHANCE DE SES PUBLICATIONS, par
M. Ant. Magnin.

Les quatre livraisons des Annales qui nous ont été adressées contiennent les procès-verbaux des séances du mois de janvier au mois d'août 1873 et les mémoires présentés dans ces séances. Bien que la majeure partie de ses travaux soit consacrée à l'horticulture, j'ai cependant à signaler, à la Société, plusieurs notes ayant trait à la botanique de l'Hérault et par conséquent pouvant être de quelque utilité pour la rédaction de notre Catalogue de la Flore du Bassin du Rhône. Les comptes-rendus des excursions faites par la Société d'Horticulture de l'Hérault, comptes rendus rédigés avec soin par MM. Aubouy et Doumet-Adanson, pour la partie botanique, fournirent d'utiles indications pour le travail dont M. Saint-Lager s'acquitte avec tant de zèle.

Le premier rapport, par M. Aubouy, rend compte d'une excursion à Lattes et à Palavas, le 30 mars 1873; j'y relève les observations suivantes : *Erysimum perfoliatum* Crantz, commun sur le plateau calcaire de Larzac; je rappellerai que la seule localité lyonnaise où l'on ait rencontré cette espèce est aussi une localité calcaire : Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, au pied du Mont-Cindre. — *Panicum vaginatum* Sw., qui n'avait pas encore été signalé à Lattes. — *Capsella gracilis* de Grenier, très voisine du *C. bursa-pastoris* L., est aussi de notre flore lyonnaise; cette espèce critique, considérée par MM. Paillot et Bavoux comme un hybride des *C. bursa-pastoris* et *C. rubella* Reuter, n'est pour M. Aubouy qu'une forme abortive de la capselle bourse-à-pasteur. « L'absence ici, dit-il, du *C. rubella* doit exclure toute idée d'hybridité; la forme à silicules avortées se montre presque exclusi-

« vement au milieu des *Capsella* que le pied de l'homme ou celui des animaux foule souvent, qui croissent aux bords des chemins, dans les aires « où l'on bat les grains, les champs de manœuvre, etc. » Ce serait à vérifier dans nos environs de Lyon, au Grand-Camp, par exemple.

Le deuxième compte-rendu (excursion au plateau basaltique de Roquehaute), est dû à M. Doumet-Adanson ; en outre des listes des espèces récoltées dans le cours de l'excursion, je note le fait du nombre considérable de légumineuses, vingt-et-une espèces différentes trouvées au sommet du plateau, sur des débris de lave. M. Planchon observe, à ce sujet, que cette abondance de Légumineuses indique la présence du calcaire et rappelle que les basaltes donnent des calcaires par décomposition. Les membres de la Société botanique de Lyon, doivent se souvenir d'une observation analogue d'espèces calcicoles, venant sur des basaltes, signalée dans une brochure offerte l'année dernière par M. Legrand et intitulée : *Quelques remarques sur la végétation de la plaine du Forez*. Cette note a été analysée par M. le docteur Guillaud, dans la séance du 7 août 1873. Les espèces citées par M. Legrand comprennent aussi, surtout, des Légumineuses : *Trifolium alpinum* et *T. medium* et en outre *Fragaria collina*.

Un troisième rapport de M. Aubouy, sur une excursion faite à Palavas et à Maguelonne, donne des listes d'espèces du littoral, constituant, comme on le sait, une flore toute spéciale. Une annexe, p. 129, contient l'énumération des espèces récoltées dans : 1° champs et terrains incultes voisins de Palavas ; 2° dans les prairies et marécages ; 3° autour de Maguelonne ; 4° dans les sables maritimes ; notons aussi l'indication de trente-trois espèces récoltées sur le toit de l'antique église de Maguelonne et qui nous rappelle un travail analogue d'un lyonnais, sur la flore du clocher de l'église d'Ainay.

M. Aubouy, dans une autre note, signale :

1° *Teucrium flavum* et *Linaria Pelicleriana*, qui n'avaient pas encore été signalées dans l'arrondissement de Lodève.

2° Des plantes exotiques, introduites probablement par des laines importées de l'étranger et récoltées dans les étendages et séchoirs des fabriques de Lodève : *Artemisia austriaca*, *Centaurea diffusa*, et une espèce nouvelle, *Lapago phleoïdes* Aubouy.

Je trouve encore, en compulsant les procès-verbaux :

Viola suavis Gedron, indiquée avec doute par M. Doumet, comme le type de la violette de Parme.

Une espèce d'*Orobanche* parasite sur des *Petunia*, sans plus ample indication.

RAPPORT SUR LES TROIS BROCHURES ENVOYÉES PAR M. DUVAL-JOUE.

M. Duval-Jouve a adressé à la Société trois notes extraites des *Bulletins de la Société botanique de France* ; deux de ces notes ont pour objet des plantes du littoral méditerranéen, fort intéressantes au point de vue de la biologie végétale.

Dans la première note intitulée : Particularités des *Zostera marina* L. et

Z. nana Roth. M. Duval-Jouve expose le résultat de deux années de recherches sur ces espèces de la famille des Zosteracées ou Naiadées, voisines toutes deux des Potamées de notre flore d'eau douce locale; dans cette note, M. Duval-Jouve suit le développement de la plante, rectifie quelques descriptions erronées, données par Kunth, Grenier et Godron, et surtout les hypothèses émises par Poiret et De Candolle, sur le mode de leur fécondation; sur ce dernier point, M. Duval-Jouve a observé que la fécondation du *Zostera marina* s'accomplissait plus ou moins à la surface de l'eau, tandis que celle du *Z. nana* avait lieu complètement sous l'eau; cette fécondation a présenté à l'auteur de la note des faits intéressants, mais en contradiction avec les observations de M. Hoffmeister sur le *Z. marina* et de M. Bornet, pour le *Phycagrostis major*, espèce voisine et à pollen aussi confervoïde. — D'après M. Duval-Jouve, l'anthère s'appliquerait sur le stigmate sans laisser échapper de tubes polliniques, de sorte que la fécondation aurait lieu par l'action directe de la fovilla sur le stigmate.

La deuxième note a pour objet une nouvelle espèce d'*Althenia*, genre de la famille des Naiadées, voisine des Zostéracées, qui ont été le sujet de la note précédente. La nouvelle espèce *Althenia Barrandoni* a été trouvée aux Onglons, entre Agde et Cette.

Dans la troisième note, qui a pour titre : Sur une forme de cellules épidermiques qui paraissent propres aux Cypéracées, M. Duval-Jouve continue l'exposition de ses recherches sur la structure des Glumacées, recherches qui lui ont déjà donné de si beaux résultats (*Agropyrum* de l'Hérault, Arêtes des graminées, etc.).

On connaît les diverses saillies que peut présenter la paroi externe des cellules épidermiques, depuis les petites papilles, jusqu'aux poils simples ou rameux; mais on n'avait pas encore signalé de saillie sur leur paroi interne.

C'est la présence de ces saillies que M. Duval-Jouve a constatée sur toutes les Cypéracées, soixante environ, qu'il a examinées jusqu'ici. — Ces saillies coniques, plus ou moins développées, suivant les espèces, ne se montrent pas sur toutes les cellules épidermiques indistinctement; ces cellules à fond conique n'existent qu'au milieu des lignes de cellule épidermique qui sont en contact immédiat avec les bandes de fibres libériformes.

Ces particularités de structure spéciales à des familles, des genres, des espèces, sont non-seulement intéressantes en elles-mêmes, mais peuvent aussi être d'un secours considérable pour la botanique descriptive; je n'ai qu'à rappeler les fibres aréolées spéciales aux conifères, et les services que ces observations de structure microscopique, rendent journellement à la Paléontologie végétale.

M. ANT. MAGNIN : SUR UNE NOUVELLE LOCALITÉ DU « CAREX BREVICOLLIS » D. C., DÉCOUVERTE PAR M. CHENEVIÈRE DANS LES ENVIRONS DE TENAY.

Je viens de recevoir d'un de nos membres titulaires les plus actifs, M. Chenevière, résidant à Tenay, une plante qui sera

probablement une des riches découvertes faites cette année par notre Société.

Dans un ballot de plantes que ce botaniste a bien voulu me communiquer pour vérifier leur détermination, se trouve un *Carex* portant cette mention : « Récolté dans les environs de « Tenay, sous les rochers d'Hostiaz ; *serait-ce le Carex brevicollis*? 1870. » Au premier coup d'œil, je reconnais, en effet, le *Carex brevicollis*, tel que pendant huit ans je l'ai récolté dans la station classique de Coron. Pour plus de certitude, je le montrai immédiatement à M. Cusin, qui vérifia l'exactitude de la détermination.

On sait que jusqu'à présent il n'a été signalé qu'en deux stations des environs de Belley.

En faisant des recherches bibliographiques, sur la dispersion de cette espèce, j'ai relevé les intéressantes remarques qui suivent :

Le *Carex brevicollis* a été signalé la première fois par De Candolle dans sa Flore de France, t. V, p. 295 :

« Cette espèce croît sur les rochers exposés au midi, non loin « du Rhône, à la base de la montagne de Parves, près Belley, « où elle a été découverte par M. Auger. »

Bien que cette phrase contienne plusieurs inexactitudes, notamment en ce qui concerne l'exposition et la prétendue proximité du Rhône, il ressort, je crois, de la ponctuation, que De Candolle n'a voulu indiquer qu'une seule localité.

Duby, dans le *Botanicon gallicum*, p. 496, dit : « *Ad rupes Rhodano proximas in monte Parve prope Belley* (Cl. V. Auger). » Jusqu'ici il n'était question que de rochers voisins du Rhône. Le mot voisin a encore une certaine élasticité.

Avec Loiseleur-Deslongchamps (*Flora gallica, Parisiis*, 1828), nous sommes presque sur les rives du Rhône : « *In rupibus secus Rhodani littora, juxta Belley.* »

Grenier et Godron, après la description du *Carex brevicollis* (Flore de France, t. III, p. 417), ajoutent : « Hab. mont Parve, près Belley ; vallée du Rhône, près de Pierre-Châtel. »

De deux choses l'une, ou il n'y a dans cette phrase qu'une simple faute de ponctuation qui empêche de comprendre qu'on a voulu dire, avec Duby et De Candolle que le mont Parve est voisin du Rhône ; ou, au contraire les auteurs de la Flore de

France ont cru que le *Carex brevicollis* se trouve 1° près de Belley, 2° près de Pierre-Châtel. La première alternative nous paraît plus vraisemblable. Dans les deux cas ils auront été probablement induits en erreur par l'expression de Duby, *Rhodano proximae*, laquelle ne peut s'appliquer en réalité qu'aux rochers de Pierre-Châtel et aussi peut-être par la lecture de la carte de l'état-major, feuille de Belley, n° 169. Le dessinateur, au lieu d'écrire les mots *montagne de Parves* dans le sens vertical et dans toute l'étendue de la susdite montagne, a tracé les caractères transversalement et les a condensés près de la cote 629^m placée au voisinage du fort de Pierre-Châtel, lequel domine le cours du Rhône et regarde le midi. — Belley est éloigné du Rhône de plus de six kilomètres.

On aurait évité toutes ces incertitudes en disant seulement : *C. brevicollis* sur les rochers situés à l'est de Coron, près de Belley.

M. l'abbé Cariot s'exprime ainsi qu'il suit : (*Etude des fleurs*, V^e édition, p. 645) « montagne de Parves au-dessus de Coron près Belley, sur le versant au midi. »

Cette désignation serait irréprochable si notre auteur avait dit : sur le versant qui regarde le couchant.

Nous devons encore ajouter que notre savant collègue, mieux informé que les auteurs précédemment cités, lesquels évidemment ne peuvent connaître le Bugey aussi bien que les botanistes lyonnais, indique encore une seconde localité du *Carex brevicollis*, sur le chemin de Saint-Germain à Belley, près de la Croix-du-Reposoir.

Expliquons, pour les botanistes qui ne connaissent pas le Bugey, que cette seconde localité ne fait pas partie de la montagne de Parves, mais est située à quelques kilomètres à l'ouest de Belley.

Ces deux localités étaient les seules connues en France.

Je n'ai pas pu étudier d'une façon complète la dispersion de ce *Carex* dans le reste de l'Europe; les quelques ouvrages que j'ai consultés ne le signalent pas en dehors de la France. Ainsi Kunth, dans son *Enumeratio plantarum*, etc., II, p. 447, reproduit simplement la phrase de Duby, sans y ajouter une seule localité; mais cette étude de dispersion se complique d'une question de synonymie qu'il importe d'éclaircir. La question est celle-ci : le *Carex brevicollis* D. C. n'aurait-il pas été confondu

avec le *Carex Michelii* Host, qui est répandu dans une grande partie de l'Europe.

Déjà dans De Candolle, nous trouvons au commencement de la description du *C. brevicollis* cette phrase : « Cette espèce » ressemble beaucoup aux deux précédentes (*C. depauperata* et » *C. Michelii*), surtout au *C.* de Micheli. » De Candolle donne la description des deux *Carex*, et indique le *C. Michelii*, sur la foi de Mérat, dans les prés montueux, au Plessis-Piquet, près Paris.

Duby le traduit fidèlement.

Mais Grenier et Godron mettent le *C. Michelii* dans leurs espèces exclues avec cette mention : « n'existe pas dans les environs de Paris où Mérat l'a signalé. » Cosson et Germain n'en parlent pas dans leur Flore des environs de Paris.

D'un autre côté, nous trouvons dans Kunth (*Enum. plant.*, p. 447) : « *Carex brevicollis simillima Carici Michelii* D. C. ; » Sprengel (*syst.* 3,813) *cum ea conjungit.* » Cependant Kunth les distingue tous deux, donne leurs diagnoses respectives, et indique pour le *C. Michelii* Host. les localités suivantes : *Moravia, Austria, Pannonia, Istria, Galicia, Salisburgia, Italia, Gallia (Lutetia), Tauria, Caucasus.*

Enfin Steudel, dans son *Nomenclator botanicus*, donne au *C. brevicollis* D. C. *in Galliâ*, pour synonyme *C. Michelii* Host., mais (*sec. Spr.*).

Grâce à l'obligeance de M. Cusin, qui m'a permis de faire les recherches précédentes, j'ai pu voir dans l'herbier du Conservatoire botanique, trois échantillons de *Carex Michelii* Host. Comparés au *C. brevicollis*, ils présentent au premier coup d'œil de notables différences. Le temps ne m'a pas permis d'en faire un examen attentif, de façon à pouvoir donner une conclusion. Mais M. Cusin, plus habile, veut bien se charger de ce travail. Il importe en effet de savoir si ces deux *Carex* sont identiques ou non ; dans l'affirmative, le *C. Michelii* se retrouvant dans un grand nombre de localités d'une partie de l'Europe, une station nouvelle du *C. brevicollis*, n'aurait plus le même genre d'intérêt.